

Proposition de modèle économique pour la filière musicale



Par Philippe Axel www.philaxel.com

***« Avec la toile nous changeons de maison, c'est un changement dans le temps, dans l'espace et pour l'homme, le troisième changement majeur de mode de communication après l'écriture et l'imprimerie. »
Michel Serres***

Le premier modèle économique en danger :
Celui de la filière musicale

***Il repose essentiellement sur la vente
d'un objet dérivé obsolète:
le CD musical***

***Obsolète car il est uniquement support de musique
enregistrée
et la musique enregistrée est désormais disponible
gratuitement***

La révolution musicale

Passe par les nouveaux formats
(Mp3, Ogg Vorbis etc.)

Le Mp3 est incontrôlable

Dès lors qu'il existe des lecteurs et des encodeurs en
libre échange et sur des centaines de milliers d'ordinateurs.

L'échange de fichiers est le principe même de l'Internet



**Pour la filière musicale face à ce danger
deux attitudes possibles:**

1. Se débattre en essayant de transposer un modèle économique adapté à des biens rivaux (les objets) vers des biens non rivaux (les fichiers numériques) au prix des DRMs , des contrôles et des procès.
2. S'adapter en travaillant sur un modèle économique compatible avec les échanges gratuits de fichiers numériques.

Mes travaux portent sur deux axes complémentaires :

- Imaginer un nouveau modèle économique prenant en compte la gratuité des échanges de musique tout en incitant à investir, entreprendre et produire dans ce secteur.
- Démocratiser la diffusion et la sélection des oeuvres musicales.

Inventer un modèle nouveau pour un média nouveau

3 propositions:

- 1. **La Participation à la Production de Contenus sur Internet (PPCI)**
Une redevance directe
- 2. **Le CD MI (CD Musical Interactif)**
Nouvel objet dérivé permettant le partage de la musique en licence libre
- 3. **Le Music Ladder**
Mise en valeur démocratique des œuvres musicales, égalité des chances devant la production.

Participation à la Production de Contenus sur Internet (PPCI)

Une redevance directe aux producteurs de contenus

**« Et voilà ! Une taxe de plus !
En France quand on ne sait pas quoi faire on crée une taxe !
J'en ai marre de payer pour les autres ! »**

**Toute communauté humaine se construit par la mutualisation
des moyens et des risques**

**Rappelez-vous du MINITEL
Parlions-nous de taxe lorsque l'éditeur de contenu percevait
directement une contribution de l'utilisateur final ?**

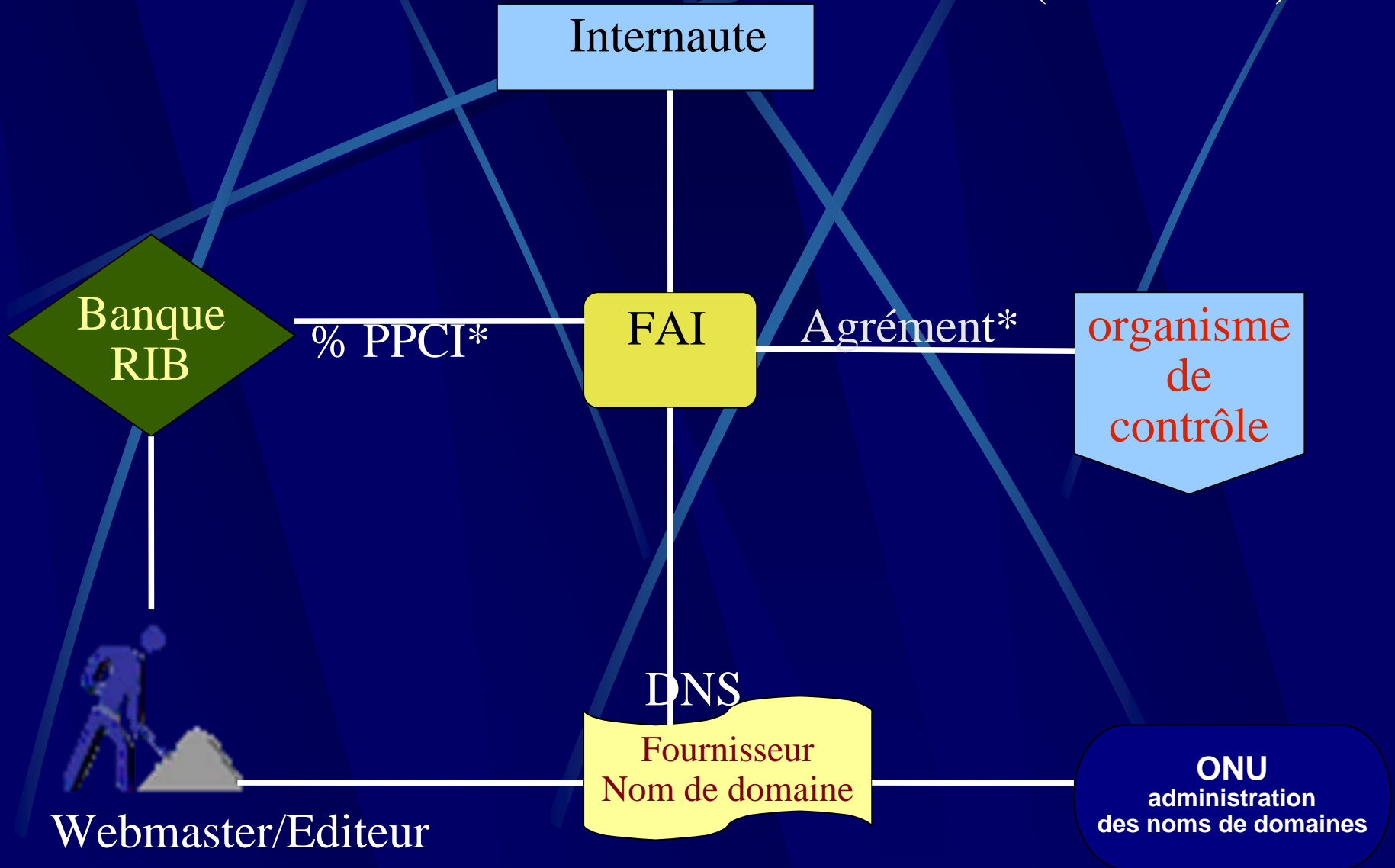
**5 à 7 €/mois de participation
pour l'accès à des millions d'œuvres gratuites
Répartissons cette somme directement aux webmasters
de noms de domaines agréés au prorata temporis des
connexions de chaque internaute.**

Une licence globale ?

**Non, la redevance finance la production, les droits d'auteurs doivent être
payés par sociétés qui réalisent des profits avec les oeuvres**

La production de contenus sur Internet ne peut pas être uniquement financée par la pub

Forfait **fixe** abonnement fAI + PPCI (5 à 7€/mois)



*PPCI=Répartition du forfait fixe au prorata temporis des sites Internet agréés consultés dans le mois

*Agrément= productions culturelles, information, éducation, santé, recherche, formation, ONG etc.

Le CD MI (CD Musical Interactif)

Le disque c'est trois objets en un:

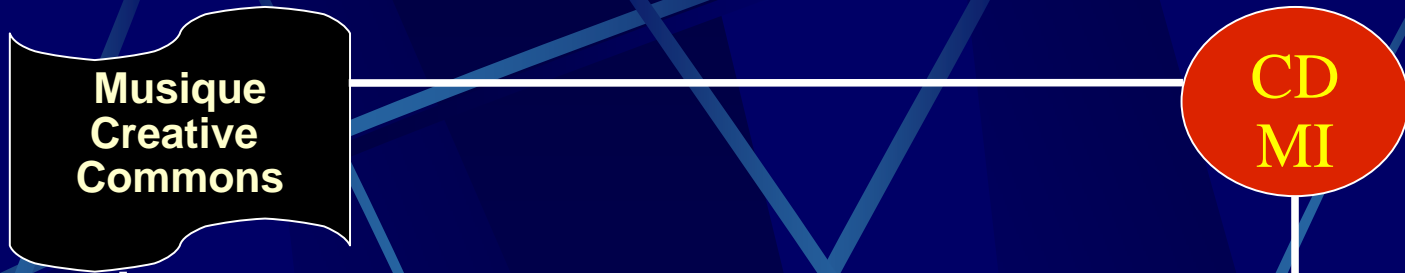
- Un objet support d'informations
- Un objet collector
- Un objet symbolique

La musique n'est pas un produit le produit c'est le CD

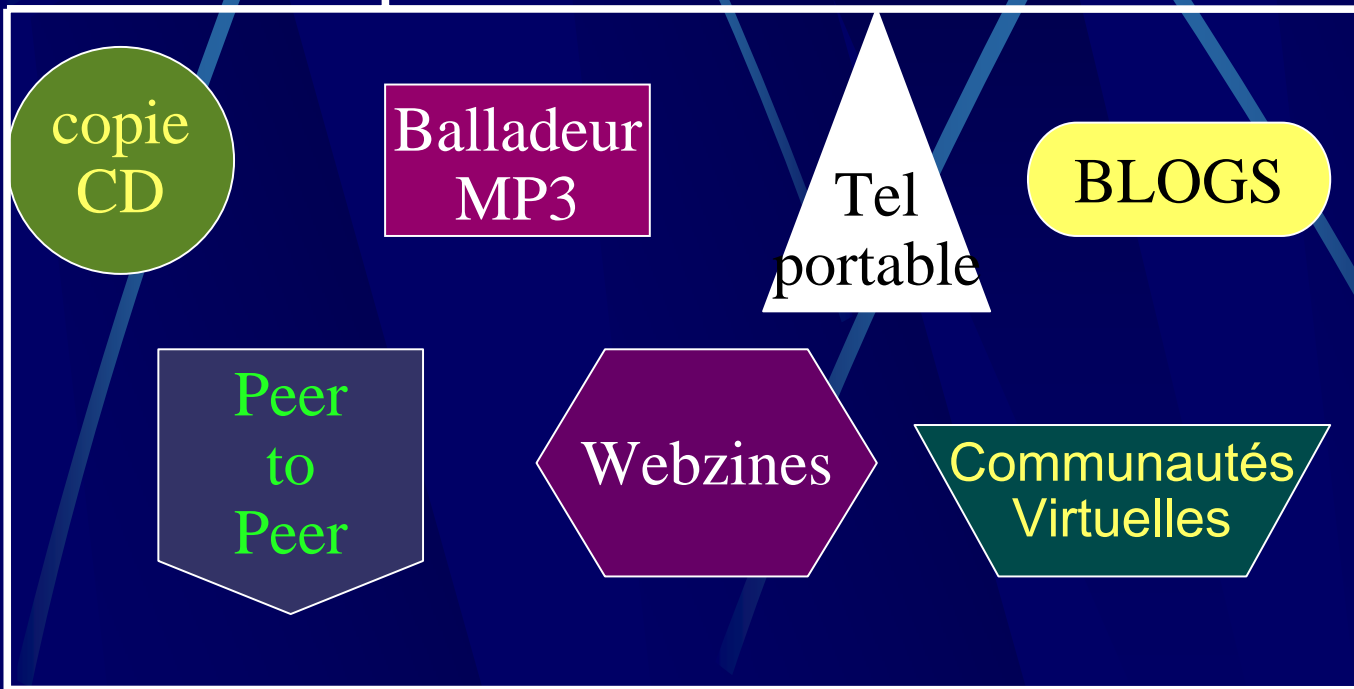
L'industrie du disque pour continuer à vendre de l'objet musical dérivé doit retravailler les aspects collector et symbolique et intégrer de nouvelles valeurs ajoutées complémentaires à la musique motivant l'acte d'achat

C'est le moment de connecter l'objet musical au spectacle vivant...

• Le CD MI (CD Musical Interactif)



Interopérabilité totale



Accès PREMIUM sécurisé



Site web artiste

PREMIUM = Mécène = Expérience musicale personnalisée

Le CD MI (CD Musical Interactif)

Exemples d'avantages Premium :

- % de réduction pour l'achat du prochain CD en précommande
- % de réduction pour l'achat des places de concert de la tournée
- Places numérotées au premier rang
- Accès au backstage ou dans les loges
- Envoi d'informations par SMS et par email (sur l'organisation des *After* par exemple).
- Possibilité de communication directe avec l'artiste
- Ecoute des maquettes en temps réel et choix de celles qui seront produites en studio (test produit de pré-production)
- Oeuvres collaboratives (clips, photos, textes, remix etc.)

Remplacer le conditionnement musical par l'expérience musicale

- **Le Music Ladder**

Utiliser le nouveau média Internet et ses formidables potentiels de gestion de masse des informations et de calcul pour créer le premier label musical international et démocratique au monde.

www.mp3.com n'existe plus

**C'était 250 000 auteurs pour plus de 1 millions d'oeuvres déposées
provenant du monde entier**

1. Permettre à chaque auteur de diffuser ses oeuvres.

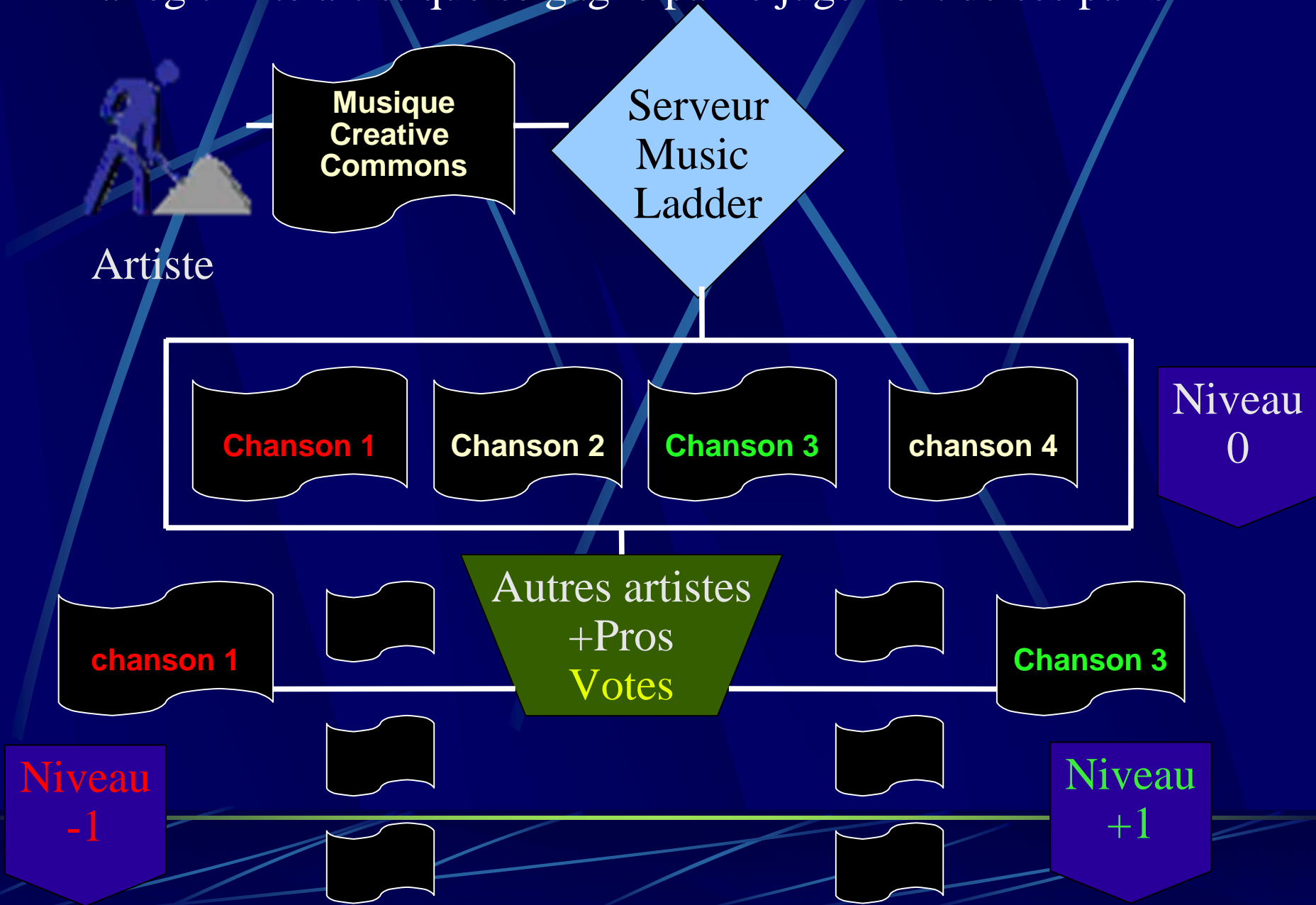
Diversité culturelle

2. Evaluer les oeuvres par le vote des autres artistes et des professionnels dans un classement par étapes.

Selection démocratique

Music Ladder

La légitimité artistique se gagne par le jugement de ses pairs



Artiste producteur indépendant
Ou groupe



Licence
Creative
Commons

Site Web

= Visibilité

% PPCI

= Aide directe à la
production et à la
diffusion

Music ladder

= Légitimité
professionnelle

Proposition de
Modèle
économique

Spectacle vivant

CD
MI

= Professionnalisme

